7651LDAW140-830ET L22501

TOC: 9002016726

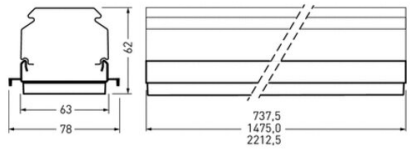

Caractéristiques du produit et caractéristiques techniques

Type de montage	Montage en saillie|Suspensions
Puissance raccord. val.	86 W
Power factor	0,95
Température de couleur	3000 K
Courant lumineux noté	14.000 lm
Efficacité lumineuse	163 lm/W
Tolérance de couleur	3 SDCM
Interchangeability lightsource	Yes - interchangeable
Operating efficiency	1
Indice rendu couleurs	80
Durée de vie	L80 (35 °C) = 50.000 h
Risque photobiologique	Groupe 1- sans risque
Couleur	RAL9016 Blanc signalisation
Mode d'allumage	Driver (ET)
Raccordement	Connection terminal
Monitoring Ready	Oui
Max. Luminaires un B10	10
Max. Luminaires un B16	16
Max. Luminaires un C10	16
Max. Luminaires un C16	26
fréquence nominale	50/60 Hz
Compatibilité avec DC	Oui
Indice de protection	IP20
Ind protection comp lampe	IP20
Classe électrique	I
Résistance aux chocs	IK03
Réaction au feu	650 °C
Longueur nette	2.211 mm
Largeur nette	62 mm
Hauteur nette	50 mm
Poids	2,4 kg

Toutes les caractéristiques techniques ainsi que les indications de poids et de dimensions ont été méticuleusement élaborées. Informations sous réserve d'erreur. Les illustrations de produits servent à titre d'exemple et peuvent différer de l'original.

courbes photométriques

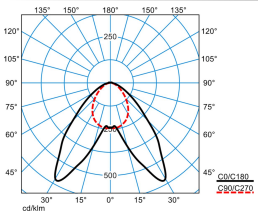

765 FI LDAW140 830 L225 ED 1 20

DIN 5040 = A40
UGR I = 23,5
UGR q = 25,6
UTE = 0.98 D + 0.02 T
CEN flux code = 57 87 97 98 100 0 6 44 2

Texte d’appels d’offres

Platine-appareillage LED pour système de ligne continue E-Line 7651. Version à utiliser dans des domaines d’application posant de grandes exigences techniques à la ligne continue tout en ayant une bonne rentabilité économique. Satisfaisant à la norme DIN 10500. Les luminaires conviennent à des applications dans des entreprises de l’industrie alimentaire et des boissons, certifiées pour HACCP versions et/ou BRC (Global Standard Food). Convenant à une combinaison avec les profils-supports E-Line 07650.... Fixation au profil-support par fermetures encliquetables en acier inoxydable à actionner sans outil. Le montage dans les règles de la platine-appareillage et du profil-support est confirmé par un enclenchement audible. Après le montage, les éléments de montage transparents en PC stabilisé aux UV pourront être retirés en garantissant une protection antivol et anti-démontage. Grâce aux dimensions homogènes de la construction des différentes versions, un aspect harmonieux et uniforme de l’installation d’éclairage est garanti même si des platine-appareillages divergeant par leurs faisceaux ou leur puissance lumineuse s’utilisent dans la même application de ligne continue. Caractéristique de la répartition des intensités lumineuses : double asymmetric wide, Angle d’ouverture C90: 88°, Angle de faisceau principal: +/- 30°. Le système optique étant composé d’une optique à lentilles en PMMA, dotée de trois zones harmonisées, à bonne efficacité photométrique, il assure une répartition de la lumière et un éclairage tous deux homogènes. La surface plane facilite les opérations de nettoyage sur le luminaire. Utilisation convenant notamment à l’éclairage de circulations dans des magasins. Le caractère de répartition de la platine-appareillage est déterminé par le concept à lentilles et ne nécessite aucun autre composant. Hauteur d’installation recommandée : 2,8 - 3,5 m. Avec trois modules LED (3 x 96 LED). Émission de lumière sans rayonnements infrarouges (IR) et ultraviolets (UV). Pendant le processus de fabrication, le flux lumineux du luminaire sur la platine-appareillage sera paramétré électroniquement selon les souhaits du client. Flux lumineux assigné paramétrable sur la platine-appareillage: 14.000 lm. puissance raccordée 86 W, rendement lumineux du luminaire 163 lm/W. Indice général de rendement des couleurs (CRI) > 80, température de couleur (CCT) 3000 K. Tolérance de localisation chromatique (initialement MacAdam) ≤ 3 SDCM. Durée de vie assignée moyenne L80 (tq 35°C) = 50.000 h. Durée de vie assignée moyenne L80 (tq 35°C) = 50.000 h. Platine-appareillage en tôle d’acier, revêtement blanc (analogue à RAL9016). Longueur de la platine-appareillage 2.211 mm. Température ambiante admissible (ta) -25 °C à 35 °C. Classe électrique (EN 61140) : I, indice de protection (norme EN 60529) : IP20. degré de résistance aux chocs selon la norme CEI 62262 : IK03, température d’essai au fil incandescent selon la norme CEI 60695-2-11 : 650 °C. Raccordement électrique automatique via des contacts enfichables avec sélection des phases. La sélection des phases s’effectue sans outil. Doté d’un détrompeur (mécanique) contre les erreurs de montage. Avec driver. Ce luminaire qui est prêt au monitoring (MOR) fournit des données d’exploitation permettant une surveillance ou une maintenance prédictive, il est donc compatible avec les services numériques de TRILUX (monitoring de l’énergie et de l’éclairage). Le produit répond aux exigences essentielles des directives européennes applicables et de la loi sur la sécurité des produits et porte le marquage CE. Un outil spécial est disponible en ligne pour un processus rapide de planification et de configuration de l’application. Le concept d’emballage aux ressources optimisées des composants de la ligne continue facilite le montage, tout en ménageant l’environnement. Le luminaire est en outre certifié ENEC par un organisme de contrôle indépendant. Avec la promesse de disponibilité de Trilux : le luminaire est disponible pendant 10 ans, les pièces de rechange (module LED, appareillage et système optique) sont disponibles pendant 15 ans après la date de facturation. Sous réserve de modifications en vue d'améliorer nos produits.

EPREL - Registre européen de l’étiquetage énergétique des produits

Ce produit contient une ou plusieurs sources lumineuses de classe d’efficacité énergétique:

Classe d’efficacité énergétique	Référence du modèle
C	85403231
C	LMC-V-96-700-830-B02-L72W2-C

Toutes les caractéristiques techniques ainsi que les indications de poids et de dimensions ont été méticuleusement élaborées. Informations sous réserve d'erreur. Les illustrations de produits servent à titre d'exemple et peuvent différer de l'original.